

NOMBRE DE MEMBRES

SEANCE DU 6 AVRIL 2023

Afférents au Comité Syndical	175
En exercice	175
Dont Collège Affaires Communes	175
Dont Collège assainissement non collectif	141
Dont collège eau potable	16

L'an deux mille vingt trois

et le six avril

à 9h00, Le Comité Syndical du Syndicat, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Monsieur JEAN-POL RICHELET

Le Comité Syndical du 31 mars 2023, régulièrement convoqué par courrier du 21 mars 2023 n'ayant atteint le quorum que pour le collège Eau potable, celui-ci a été à nouveau convoqué pour le vendredi 6 avril 2023 conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales afin de délibérer sur l'ensemble des points à l'ordre du jour.

Date de la convocation
3 avril 2023
Date d'affichage
7 avril 2023

Nombre de Membres présents : Collège Affaires Communes : 15, Collège Assainissement non Collectif : 12, Collège Eau Potable 6.

Pouvoirs Collège Affaires Communes 1, Collège Assainissement non Collectif 1

Madame Agnès MERCIER est élue secrétaire de séance à l'unanimité.

AMORTISSEMENT DES ACQUISITIONS 2022

Objet de la Délibération

**AMORTISSEMENT DES
ACQUISITIONS 2022****BUDGET PRINCIPAL :**

Remise en état des peintures extérieures des bâtiments pour un montant total T.T.C. de 49 491 €, amortissement sur 20 ans à compter de 2023 soit vingt amortissements annuels de 2 474,55 € de 2023 à 2042.

Fourniture, pose et paramétrage système téléphonie fixe pour un montant total T.T.C. de 8 959,20 €, amortissement sur 20 ans à compter de 2023, soit cinq amortissements annuels de 1 791,84 € de 2023 à 2027.

Un onduleur Eaton Netpack G2 pour un montant total T.T.C. de 779,03 €, amortissement sur 6 ans à compter de 2023 soit cinq amortissements annuels de 129,84 € de 2023 à 2027 et un amortissement de 129,83 € en 2028.

Aménagement de la cour arrière pour un montant total T.T.C. de 4 878 €, amortissement sur 20 ans à compter de 2023 soit vingt amortissements annuels de 243,90 € de 2023 à 2042.

Un ordinateur portable HP 470 G8 pour un montant total T.T.C. de 1 505,15 €, amortissement sur 3 ans à compter de 2023 soit deux amortissements annuels de 501,72 € de 2023 à 2024 et un amortissement de 501,71 € en 2025.

Mobilier de bureau pour un montant total T.T.C. de 1 030,99 €, amortissement sur 5 ans à compter de 2023 soit quatre amortissements annuels de 206,20 € de 2023 à 2026 et un amortissement de 206,19 € en 2027.

BUDGET ANNEXE EAU POTABLE :

Un TRANSPORTEUR VAN L2 BUSINESS pour un montant total H.T de 34 635,86 €, amortissement sur 5 ans à compter de 2023 soit quatre amortissements annuels de 6 927,17 € de 2023 à 2026 et un amortissement de 6 927,18 € en 2027.

Aménagement intérieur du TRANSPORTEUR VAN L2 BUSINESS pour un montant total H.T de 4 058,05 €, amortissement sur 5 ans à compter de 2023 soit cinq amortissements annuels de 811,61 € de 2023 à 2027.

VOTE :

POUR : 16
CONTRE : 00
ABSTENTIONS : 00

**DELIBERATION
N° 2023-14**

Un ordinateur portable HP 470 G8 et logiciel pour un montant total H.T de 1 577,49 €, amortissement sur 3 ans à compter de 2023 soit trois amortissements annuels de 525,83 € de 2023 à 2025.

Un appareil de contrôle de poteaux incendie pour un montant total H.T de 3 113,90 €, amortissement sur 5 ans à compter de 2023 soit cinq amortissements annuels de 622,78 € de 2023 à 2027.

BUDGET ANNEXE DE LA REGIE EAU POTABLE :

Remplacement de compteurs à La Croix aux Bois et à Longwé pour un montant total H.T de 4 848,65 €, amortissement sur 10 ans à compter de 2023 soit neuf amortissements annuels de 484,87 € de 2023 à 2031 et un amortissement de 484,82 € en 2032.

Installation de matériel de télésurveillance sur 6 sites (Neuville–Day, Semuy, Savigny/Aisne, Falaise, Toges et Leffincourt) pour un montant total H.T de 19 115,31 €, amortissement sur 15 ans à compter de 2023 soit quatorze amortissements annuels de 1 274,35 € de 2023 à 2036 et un amortissement de 1 274,41 € en 2037.

Fourniture de matériel électrique et de capteurs divers pour la télésurveillance sur 6 sites (Neuville–Day, Semuy, Savigny/Aisne, Falaise, Toges et Leffincourt) pour un montant total H.T de 8 192,27 €, amortissement sur 15 ans à compter de 2023 soit quatorze amortissements annuels de 546,15 € de 2023 à 2036 et un amortissement de 546,17 € en 2037.

Sécurisation du réservoir de Semuy pour un montant total H.T de 7 080 €, amortissement sur 15 ans à compter de 2023 soit quinze amortissements annuels de 472 € de 2023 à 2037.

Une pompe submersible Amarex pour la station de Vouziers pour un montant total H.T de 1 975,45 €, amortissement sur 10 ans à compter de 2023 soit neuf amortissements annuels de 197,55 € de 2023 à 2031 et un amortissement de 197,50 € en 2032.

Remplacement de compteurs à La Croix aux Bois et à Longwé pour un montant total H.T de 12 090,50 €, amortissement sur 10 ans à compter de 2023 soit dix amortissements annuels de 1 209,05 € de 2023 à 2032.

Travaux de reprise de branchements à La Croix aux Bois, Longwé et Vouziers pour un montant total H.T de 3 595,24 €, amortissement sur 30 ans à compter de 2023 soit vingt-neuf amortissements annuels de 119,84 € de 2023 à 2051 et un amortissement de 119,88 € en 2052.

Remplacement d'une pompe intermédiaire à la station de Vouziers pour un montant total H.T de 3 375,30 €, amortissement sur 10 ans à compter de 2023 soit dix amortissements annuels de 337,53 € de 2023 à 2032.

Travaux d'alimentation en eau du Foyer Rue Sainte Marie à Vouziers pour un montant total H.T de 9 473,39 €, amortissement sur 40 ans à compter de 2023 soit trente-neuf amortissements annuels de 236,83 € de 2023 à 2061 et un amortissement de 237,02 € en 2062.

Branchement 2 rue Malval à Vouziers pour un montant total H.T de 1 624 €, amortissement sur 40 ans à compter de 2023 soit quarante amortissements annuels de 40,60 € de 2023 à 2062.

Relevé topographique à Neuville-Day pour un montant total H.T de 3 197,40 €, amortissement sur 5 ans à compter de 2023 soit cinq amortissements annuels de 639,48 € de 2023 à 2027.

Fourniture et pose d'une pompe doseuse de chlore à Vrizy pour un montant total H.T de 1 039 €, amortissement sur 8 ans à compter de 2023 soit sept amortissements annuels de 129,88 € de 2023 à 2029 et un amortissement de 129,84 € en 2030.

Recherche et réparation de fuite sur l'amenée au réservoir de La Croix aux Bois pour un montant total H.T de 7 453,31 €, amortissement sur 40 ans à compter de 2023 soit trente-neuf amortissements annuels de 186,33 € de 2023 à 2061 et un amortissement de 186,44 € en 2062.

Inspection télévisée du puits de Vouziers pour un montant total H.T de 3 120 €, amortissement sur 5 ans à compter de 2023 soit cinq amortissements annuels de 624 €

de 2023 à 2027.

Fourniture et pose de clapets battants au puits de 1 126,55 €, amortissement sur 10 ans à compter de 2023 soit dix amortissements annuels de 112,66 € de 2023 à 2031, et un amortissement de 112,61 € en 2032.

Etude géotechnique à la station de Neuville-Day pour un montant total H.T de 3 550 €, amortissement sur 5 ans à compter de 2023 soit cinq amortissements annuels de 710 € de 2023 à 2027.

Fourniture et pose de vannes papillons à la station de Vouziers pour un montant total H.T de 1 435 €, amortissement sur 10 ans à compter de 2023 soit dix amortissements annuels de 143,50 € de 2023 à 2032.

Fourniture et pose d'un terminal graphique à la station du Long Bec à Vouziers pour un montant total H.T de 376,02 €, amortissement sur 5 ans à compter de 2023 soit quatre amortissements annuels de 75,20 € de 2023 à 2026, et un amortissement de 75,22 € en 2027.

Fourniture et pose d'un compresseur d'air à Neuville-Day pour un montant total H.T de 3278,80 €, amortissement sur 15 ans à compter de 2023 soit quatorze amortissements annuels de 218,59 € de 2023 à 2036, et un amortissement de 218,54 € en 2037.

Fourniture et pose d'une pompe Grundfos à La Croix aux Bois pour un montant total H.T de 960 €, amortissement sur 10 ans à compter de 2023 soit dix amortissements annuels de 96 € de 2023 à 2032.

Fourniture et pose d'un débitmètre à la station de Vouziers pour un montant total H.T de 5 626 €, amortissement sur 8 ans à compter de 2023 soit huit amortissements annuels de 703,25 € de 2023 à 2030.

Evolution des droits d'usage et reprise OMEGA pour un montant total H.T de 2 040 €, amortissement sur 3 ans à compter de 2023 soit trois amortissements annuels de 680 € de 2023 à 2025.

Une découpeuse K970 pour un montant total H.T de 1 261,50 €, amortissement sur 10 ans à compter de 2023 soit dix amortissements annuels de 126,15 € de 2023 à 2032.

Remplacement canalisation de refoulement du pont de Vouziers pour un montant total H.T de 5 806 €, amortissement sur 40 ans à compter de 2023 soit quarante amortissements annuels de 145,15 € de 2023 à 2062.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.



Le Président,

Jean -Pol RICHELET

après dépôt en Sous
Préfecture

Le : 7 avril 2023

et publication ou
notification

du 7 avril 2023



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.